

Financement des CCI : une réforme qui ne passe pas

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, souhaite revoir le modèle économique des Chambres de commerce et d'industrie. Leur financement ne se ferait plus sur la base d'une taxe affectée, mais par des prestations vendues par ces organismes consulaires. Claude Lafond, président de la CCI 86, n'apprécie pas vraiment.

par Guillaume de Werbier
gdw.vienne.rurale@orange.fr

Actuellement, c'est la Taxe pour frais de chambre (TFC) qui finance les CCI à hauteur de 30 %. Le montant du produit de la TFC était en 2012, à l'échelle nationale, de 1,4 milliard d'euros, rappelle Yves Louzé, directeur de la CCI de la Vienne. « Cette année, elle est de 750 millions ! » Claude Lafond, président de la CCI 86, n'hésite pas à dénoncer cette volonté du Gouvernement de couper une nouvelle fois dans les ressources fiscales des CCI. « L'Etat s'était engagé à ne plus rien nous prélever. C'est finalement une promesse non tenue au mépris des entreprises ! », s'agace Claude Lafond qui voit dans ce nouveau coup de rabot une fragilisation du réseau des CCI.

650 000 € en moins par an pendant 4 ans

Si ces nouvelles mesures, préconisées par Bercy, s'appliquaient « à partir de l'année prochaine, et pendant 4 ans, l'État ponctionnerait 100 millions d'euros sur la TFC versée par les entreprises », poursuit Claude Lafond. « Pour la CCIV, le manque à gagner total représenterait 2,8 millions d'euros sur cette période, soit environ 650 000 € en moins par an. On n'aurait pas le temps de se retourner. C'est ingérable ! ». Un scénario que Claude Lafond trouve intolérable, et qui met-

trait en péril les fonctions régaliennes (relevant des formalités) de l'organisme consulaire. « Ce n'est pas forcément un travail qui se voit, mais nous sommes au quotidien dans l'accompagnement des entreprises, on aide les TPE-PME. Si demain, on n'est plus là, qui fera ce travail ? Qui sera au côté des associations d'entreprises locales ? On est en train d'enlever aux TPME-PME (90 % des entreprises immatriculées dans la Vienne ont moins de 10 sala-



Claude Lafond met en avant les actions quotidiennes de la CCIV auprès des TPE-PME, qui seraient remises en question par les choix du ministère de l'Économie.

riés) des services de proximité. Bercy est dans une logique comptable mais n'a pas mesuré les effets de ces orientations, ni les conséquences sociales ! ». Claude Lafond le martèle : hors

de question de licencier.

Pour faire face à la diminution des 100 M€, le Gouvernement propose aux CCI de se financer en vendant des prestations aux entreprises. Là encore, le pré-

sident de la CCIV trouve cette solution aberrante : « On fait actuellement autour de 200 000 € de prestations. Si on parvenait à doubler ce chiffre, ce serait vraiment le maximum que l'on puisse faire ! On ne veut pas concurrencer nos chefs d'entreprise. Il nous est impossible de basculer dans ce modèle économique dès 2019. Un horizon de trois ans, voire davantage, semble acceptable pour mettre en œuvre et diffuser une offre concurrentielle pérenne. »

La CCIV trouve la situation injuste : « Nous ne vivons pas au-dessus de nos moyens ». Elle cherche même à faire des économies d'échelle en voulant regrouper ses équipes prochainement sur un seul et unique lieu : la Maison de la formation.

Turbulences sur la formation des artisans

par Guillaume de Werbier
gdw.vienne.rurale@orange.fr

On a l'impression d'être dans une machine à laver, avec un programme essorage. Ça tourne dans tous les sens et on ne sait plus trop où est-ce qu'on est », s'agaçait Karine Desroses, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Vienne en assemblée générale la semaine dernière. Il s'en est fallu de peu pour que la réforme de la formation professionnelle prive la chambre consulaire de l'organisation de l'apprentissage. « Du jour au lendemain, on nous enlève la gestion des CFA, ensuite on la



Karine Desroses, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Vienne.

recupère, on se bagarre auprès des députés. Puis on finit par garder cette responsabilité mais sous une autre forme ! » Une

désorientation dans les missions dont Karine Desroses se passerait bien.

Le projet de loi Pacte (visant à faciliter la croissance des entreprises) n'est pas non plus sans remettre en question des services des chambres des métiers. « Il présente des dispositions qui nous inquiètent », indique Karine Desroses. « Les stages préparatoires à l'installation, les SPI, ne seront plus obligatoires. Nous avons rencontré Bruno Lemaire à l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat. Il a été catégorique. Il ne reviendra plus sur sa décision. L'État veut que lorsque quelqu'un crée son entreprise, ça aille vite et

que ça soit simple. Pourtant ce stage est indispensable pour acquérir les rudiments de la gestion quotidienne d'une affaire, aussi modeste soit-elle. » La présidente craint qu'au final, certains chefs d'entreprise se retrouvent seuls, « sans aucune notion, dans le domaine financier par exemple. À nous de trouver une autre formule pour donner envie aux chefs d'entreprise qui veulent s'installer, de venir faire les formations que l'on propose. À nous de leur faire comprendre que c'est indispensable. On y réfléchit, mais il faut que l'on trouve rapidement un dispositif car la loi Pacte sera examinée par le Parlement à la rentrée... »

Le meilleur Rapport QUALITÉ / PRIX **ALARME** 4500 références sur la région

PROTÉGEZ VOTRE EXPLOITATION CONTRE LE VOL ET LE VANDALISME

Equipe technique et commerciale propre à l'entreprise
membre du réseau national DAITEM PROXEO

Pour nos 26 ans d'existence
remise de 10 % sur le tarif officiel

Protections : Habitations, Hangars, Cuves, Chais, Box, Pivots d'arrosage, Parkings
Technique sans fil, sans électricité - Agréé NFA2P

O.D.P.P. YVON LAURENTIN - SPECIALISTE anti-intrusion

05 49 52 00 47 - odpp-laurentin@wanadoo.fr - www.odpp-laurentin.com

Demande d'information gratuite et confidentielle

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tél.

Coupon à retourner à :

O.D.P.P. Yvon LAURENTIN
93 bis Grand'Rue
86130 JAUNAY CLAN